



Comité Directeur du 8 septembre 2006

Présents : Jacques Bettenfeld, Monique Ansquer, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Perruchet, Alain Koubi, Claude Bouligaud, Pierre-Michel Ferry, Michel Grout, Laurent Jançon, Jean Laterrot, Jean-Claude Moreau, Michel Persiaux
Excusés : Jacques Taillefer, Jean-Charles Bouillot, François Garcia,
Assistent : Joël Delplanque, Philippe Bana, Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel

La séance est ouverte à 17h30, au siège de la FFHB.

1 – Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 12 mai 2006 est adopté.

2 – Organisation du Mondial 2007

2.1 – Francis Arnault présente les principes généraux des animations périphériques autour du Mondial 2007 en vue du développement du Handball féminin, et du Handball en général :

- en interne, avec un slogan « un Mondial, 11 organisations, 2500 sites » :
 - les 2500 structures fédérales (clubs, Comités, Liges) proposeront chacune une initiative en faveur du « Handball et la femme ». Cette mosaïque d'initiatives permettra de constituer un puzzle géant qui sera centralisé à Paris.
 - un Mondial des jeunes sera mis en place à partir de septembre 2007
 - un challenge jeunes dirigeants sera organisé à partir de janvier 2007
 - une action nationale « encadrement du Handball au féminin » sera lancée, à partir de colloques sur chacun des sites du tour préliminaire, avec remontées vers des colloques sur les sites du tour principal et vers un colloque national.
- avec les partenaires, avec un slogan « le Handball au service de l'éducation » : le Mondial féminin (suivi de l'Euro masculin, puis des tournois de qualification pour les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques) doit être un moment où l'on profite de l'exposition médiatique pour montrer concrètement que le Handball est éducatif et participe à la cohésion sociale grâce à ses effets intégrateurs (respect, fair play, autonomie, responsabilité, ...).
 - l'Éducation nationale et deux cibles : le cycle 3 (« j'apprends à connaître ») : étude sur le plan géographique, historique, économique, ... d'un pays participant, et le cycle 2 (« j'accueille ») : conception d'une carte postale de bienvenue pour un pays avec remises des lauréates aux ambassades des pays.
 - l'USEP (« Handball Premiers Pas ») : création d'un kit scolaire et distribution à mille AS USEP.
 - l'UGSEL (« Terre d'enjeux ») : Handball et développement durable (actions en faveur d'un développement durable et d'une planète propre, qui se terminent autour du terrain de hand, sand, etc).
 - l'UNSS (« Vivre l'esprit associatif ») : concours d'actions d'AS autour de l'idée de challenge jeunes dirigeants pour montrer que l'association sportive scolaire ou fédérale est facteur de lien social.
 - la FFSU (« Sand pour tous ») : lancer une pratique « fun », facile à jouer, qui permet de « s'éclater » sans avoir une grande technicité.

- les CFA (« Le sport éducatif » : aider les CFA à faire du sport et du Handball en particulier et créer des concours (en coiffure : « le Hand, ça décoiffe », en métiers de bouche : « invente ton accueil », dans la mode : « une tenue féminine », ...)

2.2 – Le Comité Directeur prend connaissance du projet final d'accord cadre sur l'accompagnement du Mondial entre la FFHB et le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'objet de cet accord est de souligner l'engagement conjoint de l'ensemble des partenaires désireux de mieux faire connaître et pratiquer le Handball auprès des élèves et des étudiants à l'occasion de cet événement exceptionnel. La participation et l'engagement de chaque partenaire ont pour objectif essentiel de :

- montrer que la pratique effective de l'activité sportive participe à la formation de tous et de chacun.
- faire en sorte que la culture spécifique au Handball et les valeurs qui y sont liées soient facteur de développement harmonieux de notre société à travers notamment les notions de parité, d'intégration, de solidarité et de cohésion sociale.

Cette opération s'inscrira aux calendriers des deux prochaines années scolaires ou saisons sportives 2006/2007, 2007/2008.

Chaque niveau de scolarité fera l'objet d'une organisation spécifique :

- pour l'USEP (« Scola'Hand ») : mettre en œuvre des manifestations sportives de Handball liées à l'événement, développer dans les associations sportives scolaires la dimension culturelle qui y est liée, valoriser l'action des associations auprès des élèves, des parents, assurer la liaison « école-collège ».
- pour l'UNSS (« Planète Hand ») : assurer la liaison « école - collège », transmettre la dimension éducative, sociale, festive et associative du Handball., participer au développement de la personne, à la réussite scolaire en permettant de vivre une activité facteur d'intégration sociale, donner un sens au travail en groupe et en mixité, développer l'ancrage local de proximité par l'organisation de rencontres multiformes, favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités en tant que jeunes dirigeants, créer un lien entre les sections sportives et les autres jeunes du même âge dans les C.F.A ou dans le monde du travail.
- pour la FFSU « Univers'Hand » : développer une pratique adaptée et mixte du Handball dans sa globalité et favoriser les rencontres inter étudiants, impulser des actions spécifiques dans l'enseignement supérieur, développer des actions de formation d'arbitres et de futurs dirigeants, créer un lien avec les autres jeunes du même âge dans les C.F.A ou du monde du travail.

3 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

3.1 – Une réunion préparatoire aux réunions de zones des Présidents de Comité se tiendra le 15 septembre (représentants des Présidents de Comité, Secrétaire Général). L'objet est d'harmoniser l'ordre du jour commun de ces réunions de zone. Le Comité Directeur souhaite que soit abordés les sujets suivants : animations périphériques autour du Mondial 2007, bilan et suites des assises, développement (sur la base des statistiques de licenciés par Comité), offres de pratique pour les moins de neuf ans, procédures disciplinaires, emploi.

3.2 – Francis Arnault et Georges Format font le point de la réflexion en cours sur le fonctionnement du Groupe de coordination, qui doit être un espace d'échanges entre Comités, Liges et Fédération. Dans ce but, des modes d'organisation et de fonctionnement devront être proposés qui permettent à cette structure de répondre aux indispensables brassages d'idées traitant des grands dossiers du Handball. La mise en place d'un dialogue franc et direct sera un élément fort pour favoriser l'émergence de projets consensuels qui, de ce fait, auront toutes chances d'aboutir dans l'intérêt bien compris du Handball national.

Compte tenu du travail en cours, et de la tenue d'une réunion du Conseil des Présidents de Ligues à la même date, la réunion du Groupe de coordination prévue les 3 et 4 novembre est annulée. Seul le Comité Directeur se réunira le 4 novembre.

3.3 – Conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de la LNH, le Comité Directeur propose la candidature de Dominique De Ronchi comme personnalité qualifiée au Comité Directeur de la LNH, en remplacement de Christophe Janot, démissionnaire.

4 – Activité juridique

4.1 – Suite au jugement du 1^{er} décembre 2005, par lequel le tribunal administratif de Cergy Pontoise a annulé la décision du jury d'appel du 23 juillet 2004 ayant exclu le club de Villepinte du secteur Elite pour la saison 2004/2005, au motif que le jury d'appel était ce jour là irrégulièrement composé, le Bureau Directeur avait décidé de faire appel de ce jugement. La cour administrative d'appel de Versailles a rejeté cet appel, toujours sur la forme, selon un nouvel argument relatif à l'interprétation des textes réglementaires de la FFHB, et non pas sur le fond.

Par ailleurs, toujours en conséquence du même jugement du tribunal administratif de Cergy Pontoise, le club de Villepinte avait formulé une demande d'indemnisation auprès de la FFHB. Cette demande a trouvé une solution amiable avec l'assureur de la Fédération.

4.2 – Un recours a été formulé auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise par un candidat n'ayant pas réussi à l'examen d'agent sportif de Handball.

5 – Relations avec les commissions – Thèmes transversaux

Les propositions de Georges Format relatives aux thèmes transversaux pour la saison 2006 – 2007 ont été validées par le Bureau Directeur le 16 juin 2006 (voir procès verbal, point 9).

Lors de sa réunion du 7 juillet, les pilotes des groupes ont procédé à une réorganisation de ces thèmes dans un souci de cohérence et de pragmatisme, avec l'objectif de leur donner une conclusion, pour certains au terme de la présente saison, et pour d'autres de procéder par étapes (2007-2008 et après), avec un terme pour l'assemblée générale de 2008.

Les douze thèmes retenus, leurs pilotes et leurs échéances sont les suivants :

- 1) Observatoire économique du Handball (Georges Potard, 2007-2008).
- 2) Proportionnalité Femmes/hommes (Marie-Christine Biojout, 2007-2008) : Marie Christine Biojout s'attachera à disposer d'une personne référente dans chaque Ligue pour établir des relais utiles nécessaires à la mobilisation des représentantes féminines.
- 3) Observatoire de la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement (Jacques Charlet, 2007) : Il est rappelé que toutes les questions concernant la réglementation en cours et les éventuelles sanctions sont du ressort de Jacques Charlet et de la division correspondante de la commission des Statuts et de la Réglementation, sous la responsabilité du Président de la commission
Les propositions d'aménagement du nouveau dispositif sont également de la compétence de Jacques Charlet, sous la responsabilité du Vice- Président en charge des relations avec les commissions fédérales et des réformes administratives, et seront soumises à l'assemblée générale fédérale de 2007.
- 4) Structuration des clubs (Franck Robert, 2007-2008) : Ce thème regroupe les dossiers initiaux inventoriés : « augmentation du nombre de clubs », « aide aux clubs en difficulté », « conventions entre clubs », « des dirigeants pour demain ». Franck Robert aura en charge de faire ressortir les outils indispensables à la réussite du dispositif et à organiser les ressources autour de l'objectif défini.
- 5) Offre de pratique (Jean-Charles Bouillot, 2007) : En prenant appui sur les Assises, notamment, il s'agira de rendre les pratiques de diverses natures cohérentes aux attentes des publics et aux évolutions de la société.
- 6) Handball de clubs et nouveaux territoires (Jean-Marc Morvan, 2007-2008) : Le bilan retiré des Assises sera là aussi précieux pour construire le projet. Après avoir réuni les collaborations souhaitées, Jean Marc Morvan s'attachera à présenter dès le début de saison le dossier et à le rendre opérationnel assez rapidement. Une information par un expert dans le domaine considéré est prévue dans le cadre d'une réunion des acteurs de la vie fédérale, qui pourrait se tenir lors du Tournoi international de Paris – Ile de France féminin de novembre.
- 7) Assemblée générale fédérale (Alain Jourdan, 2007) : Alain Jourdan, dans la continuité de ce qui a été entrepris, précisera les orientations décidées afin de rendre les échanges plus efficaces et rationnels, en les organisant afin d'en assurer la plus large concertation. Le calendrier de circulation des vœux sera à appliquer avec le souci de prendre en compte le plus grand nombre de propositions.
- 8) Démarche Qualité (Édouard Mikalojczyk, 2007-2008) : En prenant appui sur le projet politique fédéral, il conviendra de faire ressortir les objectifs, avec l'inventaire des besoins nécessaires. La construction d'un catalogue d'indicateurs de fonctionnement, permettant de relier l'objectif avec son degré de réussite, sera élaborée.

Ce dossier, sensible mais incontournable, permettra de disposer d'indicateurs de résultats fiables qui seront des éléments essentiels pour adapter la politique de la FFHB aux buts poursuivis avec les moyens convenables.

9) Circulation des pratiquants (Pierre Orrière, 2007) : La complexité des mutations, les divers statuts des adhérents, les contraintes fortes pesant sur les procédures, seront analysés pour en proposer un meilleur ajustement aux attentes des divers publics tout en respectant les aspects réglementaires incontournables.

10) Fonctionnement du Groupe de coordination (Georges Format, Francis Arnault, 2007) : voir point 3.2 ci-dessus.

11) Lisibilité, cohérence, clarification des règlements généraux (Georges Format, 2007-2008) : Ce chantier imposant et prioritaire doit être traité avec détermination pour clarifier les procédures, les rendre complémentaires, donner une cohérence absolue au système pour en faciliter l'application, éliminer progressivement les incompréhensions et diminuer les contentieux générés par les contenus existants. Cette démarche doit être conduite en relation étroite et confiante avec les responsables des domaines intéressés en donnant toute leur cohérence aux méthodologies utilisées en compatibilité avec les outils de gestion développés.

12) Éthique de Handball (Michel Guillou, 2007-2008) : Comment s'appliquer à conserver les valeurs fondatrices du Handball dans l'exercice de notre action quotidienne ? Comment respecter l'approche humaniste de l'activité sportive avec les environnements statutaires, réglementaires, judiciaires qui sont actuellement en vigueur ? Michel Guillou sera en charge de ces réflexions qui font partie du patrimoine culturel de la FFHB.

6 – Communication – Marketing

6.1 – André Amiel rend compte de la première réunion de travail avec Carat Sport, agence dont le Bureau Directeur a décidé de retenir la proposition (voir procès verbal du Bureau Directeur du 20 août 2006, point 2) dans le cadre de la consultation engagée par la Fédération dans l'objectif d'amélioration de son image, sa notoriété et la médiatisation du Handball pour pérenniser et développer ses sources de financement.

Une méthodologie de travail a été mise en place. Un plan de communication – marketing sera établi pour novembre 2006 et sera présenté au Conseil d'Administration de décembre.

6.2 – André Amiel et Alain Koubi rendent compte de la réunion tenue le 7 septembre avec Sixt dans le cadre du partenariat relatif à la location de véhicules. Les actions engagées ont été confirmées. Les actions pour le Mondial 2007 ont été évoquées.

7 – Organisation des compétitions

7.1 – Jean-Claude Moreau évoque la communication interne COC – Jury d'appel en fin de saison où tout doit être mis en œuvre pour gérer au mieux cette période sensible de préparation de la saison suivante.

7.2 – Une page « Outre-mer » sera créée dans Handinfos afin de diffuser les résultats des championnats des Ligues ultramarines. Cette diffusion sera limitée aux résultats des championnats masculins et féminins donnant accès aux phases finales des championnats de France.

7.3 – Le Comité Directeur évoque l'utilisation de Gest'hand par les clubs nationaux. Malgré les informations diffusées par la COC (circulaire annuelle début juillet) et par le service informatique de la Fédération, il semble que certains clubs ne soient pas encore en mesure d'utiliser ce moyen de communication (quelquefois tout simplement parce qu'il est difficile d'atteindre le bon interlocuteur dans le club). Devant les difficultés rencontrées pendant l'été pour la saisie des conclusions de match par les clubs, les conclusions de match « papier », également demandées dans cette période transitoire, ont été saisies dans Gest'hand par la Fédération. Le Comité Directeur rappelle que ce moyen de « rattrapage » pour assurer la bonne gestion des compétitions n'exonère pas les clubs de la saisie informatique (conclusions de match, puis résultats dès la première journée, ...).

8 – Médicale

8.1 – Le CPLD a repris deux dossiers traités par la FFHB : il a confirmé les deux sanctions et demandé l'extension à toutes les fédérations dans un cas (cocaïne).

L'UNSS a sanctionné une joueuse de Handball (joueuse de pôle). Le dossier est repris par le CPLD qui est susceptible de demander l'extension aux autres fédérations, donc la FFHB.

8.2 – La situation des médecins et kinésithérapeutes des équipes de France au regard de la Convention Collective Nationale du Sport sera évoquée lors de leur prochaine réunion les 17 et 18 septembre.

8.3 – La réunion plénière de la commission médicale nationale se tiendra les 30 septembre et 1^{er} octobre en Avignon.

8.4 – Un nouveau texte réglementaire ministériel a ajouté une consultation en psychologie dans la liste des obligations dans le suivi des athlètes inscrits sur les listes de haut niveau et en pôle.

8.5 – Le bilan médical prévu pour les arbitres des groupes 1 et 2 a été réalisé. Les résultats en sont analysés par Laurent Jançon, Alain Koubi et Christine Maillet. Une proposition de textes réglementaire sera faite pour rendre cet examen obligatoire.

8.6 – Une proposition de modification des textes réglementaires sera également faite sur le rôle du délégué fédéral lors d'un contrôle antidopage. L'assistance qu'il doit apporter au médecin préleveur peut en effet se révéler quelquefois incompatible avec ses fonctions de délégué de match.

9 – Développement

Les statistiques de la saison 2005-2006 font apparaître une perte globale de licenciés de 4% (350 079 contre 364 429 en 2004-2005). Cette baisse est toutefois à nuancer en fonction des natures de licences et des catégories de licenciés. Ainsi, la baisse est de 2,3% en pratique traditionnelle (toutes les Ligues métropolitaines, sauf la Corse et le Limousin sont en diminution de 0,4 à 7,4%), de 4,4% en pratique non compétitive et de 8,3% en pratique événementielle. Les baisses les plus sensibles se situent dans les catégories jeunes.

Une statistique par Comité sera établie, pour permettre une analyse locale plus fine (voir point 3.1 ci-dessus).

10 – Gestion – comptabilité – finances

La situation comptable au 31 août 2006 est donnée en annexe.

11 – Projet informatique

11.1 – Le Comité Directeur adresse ses remerciements aux membres du personnel fédéral qui ont apporté leurs concours à la saisie des données dans Gest'hand (salles, conclusions de match, ...).

11.2 – Depuis la dernière semaine d'août, des ralentissements, voire des indisponibilités sont constatés par l'ensemble des utilisateurs de Gest'hand.

Une réunion des différents acteurs du projet (Aptus, Green Conseil, équipe projet fédérale) s'est tenue le 7 septembre.

En fonctions des éléments recueillis auprès d'Aptus et d'InternetFr (hébergeur de l'application), trois causes principales ont été identifiées :

1) Le dépassement du nombre d'utilisateurs simultanés prévu dans la configuration initiale, 500 ; chiffre régulièrement atteint fin août, puis dépassé début septembre.

2) Les actions réalisées par ces utilisateurs, qui s'avèrent beaucoup plus « coûteuses » en ressources système que prévu (recherche de licenciés par exemple), ce qui, combiné aux requêtes en recherche/export sur tous les licenciés, conduit à « planter » le serveur.

3) Les flux d'échanges très importants générés entre Gest'hand et le site ff-handball.org (communiqués de presse, calendriers, ...), qui est, lui, accessible à tous les internautes.

Ces causes principales conduisent à constater le dépassement régulier de la capacité du système, en particulier au niveau du serveur de base de données.

Des solutions de contournement vont être rapidement mises en place, en même temps qu'une réflexion plus approfondie sur les modes de fonctionnement du système.

Une information a été faite ce jour aux Ligues et Comités. Les utilisateurs seront régulièrement informés au fur et à mesure de l'avancement, et surtout du déblocage de la situation.

La séance est levée à 21h15.

Claude PERRUCHET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' and 'P' intertwined, with a horizontal line extending to the left.

Secrétaire Général

André AMIEL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'A' and 'M' with a long, thin vertical stroke extending upwards from the 'M'.

Président de la FFHB

Annexe

		Budget prévisionnel 2006	Réalisé au 31/07/2006	Ecart au 31/07/2006	% réalisation
603	VARIATION DES STOCKS		-72,17	-72,17	
604	ACHATS D'ETUDES & PREST DE SERVICES	589 178,00	445 894,34	-143 283,66	75,68%
605	ACHATS DE MATERIEL EQUIPEMENTS TRAV	543 727,00	333 545,50	-210 181,50	61,34%
606	ACHATS NON STOCKES DE MAT & FOURNIT	93 512,00	42 163,79	-51 348,21	45,09%
607	ACHATS DE MARCHANDISES	314 080,00	244 543,51	-69 536,49	77,86%
60	ACHATS	1 540 497,00	1 066 074,97	-474 422,03	69,20%
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	97 050,00	62 220,99	-34 829,01	64,11%
613	LOCATIONS	320 273,00	261 005,67	-59 267,33	81,49%
614	CHARGES LOCATIVES & COPROPRIETE	2 000,00	1 921,90	-78,10	96,10%
615	ENTRETIEN & REPARATIONS	84 616,00	46 760,34	-37 855,66	55,26%
616	PRIMES D'ASSURANCE	632 984,00	338 651,14	-294 332,86	53,50%
618	DIVERS	65 849,00	24 956,28	-40 892,72	37,90%
619	RABAIS REMISES RISTOURNES OBTENUS		-	0,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	1 202 772,00	735 516,32	-467 255,68	61,15%
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	5 000,00	3 538,27	-1 461,73	70,77%
622	REMUNERATIONS D'INTERM. HONORAIRES	200 128,00	119 019,58	-81 108,42	59,47%
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELAT PUBLIQ	318 012,00	213 391,66	-104 620,34	67,10%
624	TRANSP DE BIENS & TRANSP COLL PERS	9 192,00	8 226,67	-965,33	89,50%
625	DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS	2 905 894,00	1 938 493,84	-967 400,16	66,71%
626	FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	279 899,00	131 625,99	-148 273,01	47,03%
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	7 171,00	2 707,63	-4 463,37	37,76%
628	DIVERS	8 320,00	3 800,52	-4 519,48	45,68%
629	RABAIS REMISES RIST OBTENUES AUTRES SERVICES		-		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 733 616,00	2 420 804,16	-1 312 811,84	64,84%
631	ETAT IMPOTS TAXES & VERS ASSIMILES	129 798,00	83 380,34	-46 417,66	64,24%
632	CHARGES FISCALES S/CP PROVISIONNEES	1 500,00	-	-1 500,00	0,00%
633	ORG IMPOTS TAXE & VERS ASSIMILES	26 188,00	17 390,57	-8 797,43	66,41%
635	AUTRES IMPOTS TAXES & VERS ASSIMILE	59 693,00	13 699,00	-45 994,00	22,95%
63	IMPOTS, TAXES & VERS. ASSIMILES	217 179,00	114 469,91	-102 709,09	52,71%
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 144 209,00	1 130 375,58	-1 013 833,42	52,72%
645	CHARG SECURITE SOCIALE & DE PREVOY	522 613,00	341 900,33	-180 712,67	65,42%
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	3 200,00	3 688,89	488,89	115,28%
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL.	69 508,00	40 118,30	-29 389,70	57,72%
64	CHARGES DE PERSONNEL	2 739 530,00	1 516 083,10	-1 223 446,90	55,34%
651	REDEVANCES POUR DROITS	2 690,00	1 097,03	-1 592,97	40,78%
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES		-	0,00	
657	SUBVENTIONS VERSEES PAR L'ASSOCIATION	1 448 900,00	552 705,91	-896 194,09	38,15%
658	CHARGES DIVERSES DE GEST COURANTES	22 060,00	25 460,67	3 400,67	115,42%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 473 650,00	579 263,61	-894 386,39	39,31%
661	CHARGES D'INTERETS	1 643,00	925,12	-717,88	56,31%
66	CHARGES FINANCIERES	1 643,00	925,12	-717,88	56,31%
671	CHARGES EXCEPT S/OPERATION GESTION	500,00	3 835,05	3 335,05	767,01%
672	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 135,54	1 135,54	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			0,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	4 970,59	4 470,59	994,12%
6811	DOTAT AMORT IMMO INCORP & CORPOREL	242 205,00	143 904,32	-98 300,68	59,41%
6815	DOTAT PROV RISQ & CHARG D'EXPLOITAT		-	0,00	
6817	DOTAT PROV DEPREC DES ACTIFS CIRCUL		-	0,00	
68	DOTAT AUX AMORT. & AUX PROV.	242 205,00	143 904,32	-98 300,68	59,41%
6	TOTAL 1 CHARGES D'EXPLOITATIONS	11 151 592,00	6 582 012,10	-4 569 579,90	59,02%
706	PRESTATIONS DE SERVICES	465 110,00	513 103,42	47 993,42	110,32%
707	VENTES DE MARCHANDISES	558 300,00	322 875,79	-235 424,21	57,83%
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	177 930,00	145 178,79	-32 751,21	81,59%
709	RABAIS, REMISES & RIST ACCORDES	-	33 805,25	33 805,25	112,68%
70	VENTE PROD, PREST DE SERV, MARCHAND	1 171 340,00	947 352,75	-223 987,25	80,88%
740	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	3 350 507,00	1 483 297,15	-1 867 209,85	44,27%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 350 507,00	1 483 297,15	-1 867 209,85	44,27%
751	REDEVANCES DROITS & VAL SIMILAIRES	2 134 245,00	1 305 862,69	-828 382,31	61,19%
756	RECETTES STATUTAIRES	4 399 000,00	2 741 817,36	-1 657 182,64	62,33%
758	PRODUITS DIVERS DE GESTIONS COURANT	36 500,00	72 797,29	36 297,29	199,44%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 569 745,00	4 120 477,34	-2 449 267,66	62,72%
767	PRODUITS NETS SUR CESSION DES VMP	20 000,00	8 845,34	-11 154,66	44,23%
76	PRODUITS FINANCIERS	20 000,00	8 845,34	-11 154,66	44,23%
771	PRODUITS EXCEPT S/OPP. GESTIONS		151 000,00	151 000,00	
772	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		-	0,00	
775	PROD D/ CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF		-	0,00	
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	40 000,00	40 000,00	0,00	100,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00	191 000,00	151 000,00	477,50%
7815	REPRISES PROV P/RISQUES & CHARGES		-	0,00	
7817	REPRISES PROV P/DEPREC ACTIF CIRCUL		-	0,00	
786	REPRISES PROV S/CHARG FINANCIERES		-	0,00	
78	REPRISES SUR AMORT & PROV		-	0,00	
791	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATIONS		73 377,34	73 377,34	
796	TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES			0,00	
797	TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES			0,00	
79	TRANSFERTS DE CHARGES		73 377,34	73 377,34	
7	TOTAL 2 PRODUITS D'EXPLOITATIONS	11 151 592,00	6 824 349,92	-4 327 242,08	61,20%
	RESULTAT (2 - 1)	0,00	242 337,82		

Code	Secteur d'activité	DEPENSES				RECETTES				Résultat au 31/07/2006
		Budget 2006	Réalisé au 31/07/2006	Ecart au 31/07/2006	% réalisation	Budget 2006	Réalisé au 31/07/2006	Ecart au 31/07/2006	% réalisation	
01	Performance	4 113 449,00	2 117 207,68	-1 996 241,32	51,47%	1 972 671,00	716 500,00	-1 256 171,00	36,32%	-1 400 707,68
02	Organisation & Développement	3 832 078,00	2 299 506,91	-1 532 571,09	60,01%	1 267 536,00	716 500,00	-551 036,00	56,53%	-1 583 006,91
05	Vie Fédérale	1 302 908,00	767 785,84	-535 122,16	58,93%	4 848 980,00	3 253 966,17	-1 595 013,83	67,11%	2 486 180,33
06	Relations Extérieures	653 916,00	325 419,33	-328 496,67	49,76%	2 038 745,00	1 195 880,27	-842 864,73	58,66%	870 460,94
07	LNH	70 000,00	70 000,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	-70 000,00
08	Boutique	314 339,00	205 977,73	-108 361,27	65,53%	293 000,00	205 819,45	-87 180,55	70,25%	-158,28
09	Hand Mag	109 344,00	59 332,56	-50 011,44	54,26%	109 500,00	53 865,00	-55 635,00	49,19%	-5 467,56
10	Approches du Hb & Doc technique	86 085,00	43 812,72	-42 272,28	50,89%	86 050,00	43 718,20	-42 331,80	50,81%	-94,52
11	Vidéo	138 063,00	85 549,85	-52 513,15	61,96%	35 000,00	22 906,69	-12 093,31	65,45%	-62 643,16
12	Tournoi de Paris	531 410,00	535 993,84	4 583,84	100,86%	500 110,00	543 768,50	43 658,50	108,73%	7 774,66
BILAN		11 151 592,00	6 510 586,46	-4 641 005,54	58,38%	11 151 592,00	6 752 924,28	-4 398 667,72	60,56%	242 337,82